



Centre
de services scolaire
de Kamouraska-
Rivière-du-Loup
Québec 

RAPPORT ANNUEL

Conseil d'établissement

École Hudon-Ferland, Sainte-Hélène
et Saint-Louis (St-Joseph)

« Le conseil d'établissement prépare et adopte un rapport annuel contenant un bilan de ses activités et en transmet une copie à la commission scolaire » (Réf. : L. I. P. article 82)

« Ceci est un outil suggéré pour la rédaction du rapport annuel. La production du rapport annuel est une obligation de la LIP le présent outil est un modèle en lien avec les fonctions et pouvoirs du CÉ qui peut inspirer et soutenir l'auteur du rapport. »

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

En vertu des articles 82 et 110.4 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le rapport annuel (RA) du conseil d'établissement dresse le bilan de ses activités en présentant notamment les décisions prises par le conseil en application de cette loi et les résultats obtenus au terme de ces activités.

Conformément à l'article 457.6 de la LIP, le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le RA d'un conseil d'établissement ainsi que la forme de ce rapport. Les établissements visés doivent utiliser le présent gabarit.

En vertu de l'article 82 de la LIP, le conseil d'établissement transmet une copie de son RA au centre de services scolaire.

Présentation à la population

Conformément à l'article 83 de la LIP, le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que sert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité. Il est suggéré de déposer le rapport annuel sur la page Web de l'établissement.

Notes pour la rédaction

Les notes destinées à la personne responsable de la rédaction sont écrites en vert et en italique. Elles sont à supprimer au moment voulu. Les phrases débutant par un verbe à l'infinitif représentent des éléments prescrits dans le Règlement sur les renseignements que doit contenir le rapport annuel d'un conseil d'établissement.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE du conseil d'établissement

Chers parents et membres du personnel de nos 3 belles écoles, il me fait plaisir de vous présenter, au nom du Conseil d'établissement de l'école Hudon-Ferland, Sainte-Hélène et Saint-Louis (St-Joseph), le rapport annuel 2022-2023.

Une autre année scolaire s'achève déjà et elle aura été marquée par un retour à la normal après quelques années Covid. Nous avons eu une année complète en classe sans mesures sanitaires restrictives avec 3 étapes durant l'année scolaire. Le retour de la présence à l'école des parents-bénévoles lors des activités spéciales, des réunions et rencontres en présentiel. Et ce, pour le plus grand bonheur de tous.

Le conseil d'établissement est fier du travail accompli durant cette année. Je tiens également à remercier tous les membres qu'ils soient parents, enseignants, professionnels, de soutien ainsi que la direction pour leur immense respect, ouverture et collaboration tout au long de l'année. Nous pouvons compter sur vous à tout moment et les réunions sont toujours agréables. Ce qui fait la force de notre Conseil.

Je voudrais également remercier les parents qui répondent oui, à l'appel du bénévolat dans nos écoles que ce soit au sein de l'OPP, du CÉ, du Comité de parent, pour de l'aide ponctuelle lors d'activités. Ces gestes et aides sont tellement appréciés. Merci aussi à tous les parents qui soutiennent leur enfant, ce n'est pas toujours facile mais dans l'ensemble, nous faisons du beau travail!

Merci aux enseignants, professionnels, éducatrices des SDG, aux personnels de soutien, à la direction d'avoir à cœur le bien-être de nos enfants. Merci d'être là, chaque jour pour eux, votre travail est exceptionnel et tellement apprécié.

Notre acte d'établissement regroupe trois écoles du Kamouraska. L'école Hudon-Ferland de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, avec ses quelque 200 élèves, l'école Saint-Louis de St-Joseph de St-Joseph-de-Kamouraska, avec ses 33 élèves, dont un à la scolarisation à domicile et l'école Sainte-Hélène de Sainte-Hélène de-Kamouraska, avec ses 68 élèves. Nos 3 écoles sont des écoles dynamiques qui accueillent des élèves de 4 à 12 ans et offrent des services de garde répondant aux besoins des jeunes qui y sont confiés. Dans chacune de nos 3 écoles, les enfants sont encadrés par une équipe dévouée qui a à cœur le développement cognitif, développemental et social de nos jeunes.

À tous, je vous souhaite un bel été. On se retrouve en septembre pour l'Assemblée générale annuelle des parents, l'invitation vous sera envoyée à la rentrée, nous espérons vous y voir en grand nombre, c'est une belle façon de s'informer.

Nancy Boudreault, présidente du Conseil d'établissement École Hudon-Ferland, Sainte-Hélène et Saint-Louis (St-Joseph)

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement	5
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement	5
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	5
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement	5
2.2 Activités réalisées et décisions prises	6
2.3 Résultats obtenus	7
Annexes	8

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)	DATE DE SORTIE
Nancy Boudreault	parent, présidente	Juin 2023
Anaïs Berger	parent, vice-présidente	Juin 2023
Roxanne Lemieux	parent	Juin 2023
Tania Bélanger	parent	
Karolanne Roy-Gagnon	parent	
Jessica Lavoie	parent	
Amélie Charest	parent	
Valérie Dionne	parent substitut	
Alexandre Pomerleau	parent substitut	
Mélissa Viel	personnel scolaire	
Claudine Lebel	personnel scolaire	
Stéphanie Léveillé	personnel scolaire	
Marie-Hélène B. Laplante	personnel scolaire	
Pascale Contreras-Paradis	personnel scolaire	
Sophie Mignault	personnel scolaire	
Nathalie Cloutier	personnel scolaire, Secrétaire-trésorière	
Véronique Renaud	Directrice	

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année)	Type de séance préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
12-09-2022	Assemblée générale des parents, St-Alexandre
26-09-2022	ordinaire, St-Joseph
28-11-2022	ordinaire, Ste-Hélène
13-02-2023	ordinaire, St-Alexandre
03-04-2023	ordinaire, St-Joseph
08-05-2023	ordinaire, Ste-Hélène
12-06-2023	ordinaire, Kamouraska

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹	septembre 2022 mai 2023	Informé Informé	Projet éducatif- plan d'action 2021-2022 Le travail sur le nouveau projet éducatif va débiter bientôt et les parents seront appelés à participer
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	septembre 2022 juin 2023	Informé Approuvé	Analyse des résultats du plan d'action par Mme Contreras-Paradis Bilan plan d'action 2022-2023
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	septembre 2022 mai 2023 juin 2023	Approuvé Informé Approuvé	Règle de régie interne du CÉ Règle de vie Hudon-Ferland Règle de vie Hudon-Ferland *pas de changement au 2 autres écoles
Approbation des contributions financières exigées	Tout au long de l'année 2022-2023	Approuvé	Demande de participation financière et/ou de participation au campagne de financement des OPP de façon volontaire
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	septembre 2022	Approuvé	École St-Louis, École Ste-Hélène (année 2022-2023)
	février 2023 juin 2023	Approuvé Approuvé	École St-Louis et Ste-Hélène 2023-2024 St-Alexandre
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	avril 2023 juin 2023	Approuvé Approuvé	Ste-Hélène, École St-Louis de St-Joseph St-Alexandre, Ste-Hélène (mod. 3-4), St-Joseph (maternelle 4-5)
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	avril 2023	Approuvé	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire			Ne s'applique pas
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)			Ne s'applique pas
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	avril 2023	Consulté	Aucun changement
Consultation sur les critères de sélection de la direction			Ne s'applique pas
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	septembre 2022 juin 2023	Adopté	Assemblée générale annuelle Dépôt annuel du rapport du Conseil d'établissement
Transmission de documents à l'intention des parents	Tout au long de l'année		Invitation aux parents par le biais de l'info-parent pour les rencontres du CÉ Invitation aux parents à prendre part à l'Assemblée générale des parents Information du dépôt du rapport annuel du Conseil d'établissement sur les sites internet des 3 écoles
	Mai 2023	Consulté par la direction	Consultation des parents-membre sur la pertinence de l'envoi de l'info-parent avec les calendrier du mois étant donné que toutes l'informations de retrouvent sur la page Facebook des écoles
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	novembre 2022	Informé	

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	février 2023 juin 2023	Approuvé Approuvé	Ste-Hélène et St-Louis de St-Joseph St-Alexandre
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études			Ne s'applique pas
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)			Ne s'applique pas
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	février 2023	Approuvé	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	tout au long de l'année 2022-2023	Approuvé	Merci aux professeurs ainsi qu'aux parents-bénévoles pour toutes ces belles activités
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)			Ne s'applique pas
Consultation des parents			Ne s'applique pas
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	février 2023	Consulté	sondage - bien-être à l'école effectué en mai 2023
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)			Ne s'applique pas
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme			Ne s'applique pas
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	avril 2023	Approuvé	plan triennal de répartition et de destination des immeubles
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	tout au long de l'année 2022-2023	Approuvé	Demande de financement pour certains projets auprès de la Caisse Desjardins et autres partenaires financier de la région, demande de commandites auprès d'entreprise pour certaines activités, projets d'envergure, l'Harmonie de St-Alexandre
Adoption du budget annuel de l'établissement	novembre 2022 mai 2023 juin 2023	actualisation informé informé Adopté	Déficit des années ultérieures dû en grande partie aux mesures COVID et ceux-ci sont reportés à l'année en cours Appropriation des surplus budgétaires CSS Mesures utilisées à présent Budget 2023-2024
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			
Offre de service de garde scolaire pendant la relâche 2022-2023	novembre 2022	Adopté	Les services de garde scolaires ne sont pas offert durant la semaine de relâche du 6 au 10 mars 2023
Semaine de l'engagement parentale	avril 2023	adopté adopté	Le CÉ a adopté la participation de nos 3 écoles à la Semaine de l'engagement parentale pour souligner le travail de nos parents bénévoles Nomination de mme Anaïs Berger comme parent bénévole au niveau du Comité de parent
Organisation scolaire 2023-2024	avril 2023 mai 2023	Informé	Service de préscolaire offert dans les 3 milieux pour 2023-2024 Il manque de place à l'école

			Hudon-Ferland pour la prochaine année scolaire et la situation n'ira pas en s'améliorant dans les prochaines années
Choix du photographe 2023-2024	février 2023	Consulté	Jean-François Lajoie est retenu à l'unanimité

2.3 Résultats obtenus

Les décisions et les orientations prises lors des séances du Conseil d'établissement de l'acte d'établissement des écoles Hudon-Ferland, St-Louis de St-Joseph et Ste-Hélène sont faites selon les valeurs de notre Projet éducatif soit, l'engagement... de tous! La bienveillance... pour tous! La collaboration... avec tous!

Notre projet éducatif s'appuie sur le plan vers l'engagement et la réussite (PEVR) de notre CSS. Les enjeux, les orientations et les objectifs retenus favorisent la réussite de tous les élèves dans le principe de l'égalité des chances afin d'instruire, de socialiser et de qualifier. Dans nos 3 écoles, nous travaillons en étroite collaboration afin d'harmoniser nos pratiques pour offrir des milieux sains, sécuritaires et stimulants à nos élèves. Nous essayons de répondre aux besoins des enfants de nos différentes communautés en leur offrant une couleur qui est propre à leur école.

Nous avons à cœur également le bien-être des différents acteurs de nos milieux scolaires. Par exemple, cette année nous avons offert notre soutien au personnel de soutien pour leurs négociations avec la partie patronale.

Nous nous assurons que les budgets des écoles soient utilisés adéquatement et la direction nous en informe à quelques reprises durant l'année.

Il nous fait plaisir également d'autoriser les activités et sorties spéciales qui sont offertes aux élèves de nos trois milieux pour leur faire vivre de belles expériences et enrichir leur parcours scolaire.

Nous avons trouvé important de participer à la Semaine nationale de l'engagement parental par la Fédération des comités de parents du Québec. La valorisation du bénévolat des parents dans nos 3 écoles est très important pour nous. Nous avons des parents exceptionnels qui s'engagent auprès de nos enfants de façon exceptionnelle.

Annexes

Lettre au Syndicat soutien scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup

Conseil d'établissement

École Hudon-Ferland, Sainte-Hélène, Saint-Louis de St-Joseph

480, avenue de l'École
Saint-Alexandre de Kamouraska, Qc
G0L 2G0

Saint-Joseph de Kamouraska, le 4 avril 2023

Syndicat soutien scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup

535, av. de l'Église
St-Pascal, Québec
G0L 3Y0

Bonjour Madame, Monsieur,

La présente fait suite à votre correspondance du 7 mars 2023 au sujet du dépôt patronal pour le personnel de soutien scolaire qui vous avez fait parvenir à notre Conseil d'Établissement.

Votre lettre a été lue à notre dernière séance, soit le lundi 3 avril 2023. Les membres du CÉ ont convenu de vous faire part de notre appui dans le renouvellement de votre convention collective qui est échue depuis le 31 mars 2023.

Nous trouvons très important que le travail du personnel de soutien soit reconnu et respecté. Il est crucial que la précarité d'emploi soit réduite, que les conditions de travail soient améliorées et que le travail du personnel de soutien soit valorisé. Car, sans le travail du personnel de soutien, nos écoles perdraient des acteurs très importants pour leur bon fonctionnement.

Nous sommes derrière vous dans vos négociations et espérons qu'elles iront pour le mieux afin d'améliorer le réseau de l'éducation, pour nos enfants.

Bien cordialement,

Nancy Boudreault

Présidente du Conseil d'établissement École Hudon-Ferland, Sainte-Hélène, Saint-Louis de St-Joseph de Kamouraska

c.c. Mme Véronique Renaud, directrice

Parascolaire primaire École Hudon-Ferland

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Soir	Taekwondo Maternelle à la 6 ^e année 15 h 20 à 16 h 20 <i>au gymnase</i> Début 19 septembre au 12 décembre GYMNASE	Zone des Aventuriers <i>Survie en forêt par Tony Charest</i> 4 ^e à la 6 ^e année 15 h 20 à 16 h 20 Extérieur Début 4 octobre au 6 décembre EXTÉRIEUR	Cheerleading/ Gym 1 ^e à la 3 ^e année Avec Léa Viel 15 h 20 à 16 h 20 GYMNASE	Soccer 3 ^e et 4 ^e année Avec le Mondial 15 h 20 à 16 h 20 Début 29 septembre au 8 décembre GYMNASE	
	Les arts 1 ^e à la 6 ^e année Avec Josée Landry 15 h 20 à 16 h 20 Début 17 octobre au 12 décembre LOCAL COUP DE POUCE	Journaliste en herbe 1 fois par mois 4 octobre- 1 novembre- 6 décembre 4 ^e à la 6 ^e année LOCAL COUP DE POUCE	Cheerleading/ Gym 4 ^e à la 6 ^e année Avec Léa Viel 16 h 30 à 17 h 30 <i>au gymnase</i> GYMNASE	Soccer 5 ^e et 6 ^e année Avec le Mondial 16 h 30 à 17 h 30 Début 29 septembre au 8 décembre GYMNASE	
	Sciences Maternelle à la 6 ^e année Avec Génération autonomes 15 h 20 à 16 h 20 Début 17 octobre au 12 décembre LOCAL DE MUSIQUE	Aide aux leçons 1 ^e à la 2 ^e année 15 h 20 à 16 h 20 LOCAL ORTHOPÉDAGOGIE	Aide aux leçons 3 ^e à la 6 ^e année 15 h 20 à 16 h 30 LOCAL DE MUSIQUE	Danse Maternelle à la 6 ^e année Par La Vibe 15 h 20 à 16 h 20 Début 22 Sept. Au 8 déc. LOCAL DE MUSIQUE	

Jours cycle le midi

	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5	Jour 6	Jour 7	Jour 8	Jour 9	Jour 10
Midi		Basket * 3 ^e cycle M. Bertrand			Harmonie*		Basket M. Bertrand	Harmonie*		

- * Ces activités sont organisées par le personnel de l'école. L'activité est gratuite mais il est possible qu'une campagne de financement soit demandée.
- Les midis mini-basket :** 21 septembre, 28 septembre, 6 octobre, 14 octobre, 21 octobre, 28 octobre, 4 novembre, 14 novembre, 21 novembre, 28 novembre, 5 décembre, 12 décembre

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
S o i r	Taekwondo avec accréditation Ceinture et uniforme 100 \$ Sans accréditation 40 \$ Maternelle à la 6 ^e année Début 23 janvier au 1 mai 15 h 20 à 16 h 35 GYMNASE	Cheerleading/ Gym 75 \$ Maternelle à la 1 ^{ère} année Léa Viel et Mégane Lord Du 24 janvier au 25 avril 15 h 20 à 16 h 20 GYMNASE	Journaliste en herbe** 60 \$ 3 ^e à la 6 ^e année 6 cours 10 inscriptions maximum 1 fois par mois à partir du 18 janvier 15 h 20 à 16 h 30 LOCAL COUP DE POUCE	Soccer 10 cours 60 \$ 3 ^e et 4 ^e année Du 26 janvier au 13 avril Avec le Mondial 15 h 20 à 16 h 20 GYMNASE	Hockey* 7 cours 35\$ 3 à 6 ^e Du 13 janv. au 24 fev. 16 h 45 à 17 h 45 Patinoire Jimmy Caron
	Cuisine 5 cours de 1 h 40 1 ^{er} à la 6 ^e année 150 \$ Par Génération autonomes Du 23 janvier au 20 février 15 h 20 à 17 h 00 CUISINE	Cheerleading/ Gym 75 \$ 2 ^e à la 6 ^e année Léa Viel et Mégane Lord Du 24 janvier au 25 avril 16 h 30 à 17 h 30 GYMNASE	Aide aux leçons 7 cours 1 ^e et 2 ^e 60 \$ 12 inscriptions maximum Mme Marie-Philippe Début 18 janvier au 1 mars 15 h 25 à 16 h 30	Soccer 10 cours 60 \$ 5 ^e et 6 ^e année Du 26 janvier au 13 avril Avec le Mondial 16 h 30 à 17 h 30 GYMNASE	
		Hockey * 8 cours 40 \$ Maternelle et 2 ^e année Jimmy Caron Du 10 janvier au 28 février 16 h 45 à 17 h 45 * Patinoire	Soccer 10 cours 60 \$ 1 ^e et 2 ^e année Lucas Sirois 1 février au 19 avril 16 h 45 à 17 h 45 Gymnase	Cours de patin* 35\$ Maternelle à la 2 ^e année Par Andréanne Lévesque Du 12 janvier au 23 février 16 h 45 à 17 h 45 7 cours Patinoire	

Jours cycle le midi

	Jou r 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5	Jour 6	Jour 7	Jour 8	Jour 9	Jour 10
Mi di		Basket *** 3 ^e cycle			Harmo nie		Basket *** 3 ^e cycle	Harmoni e		

* Autobus disponible pour les amis du service de garde, ils pourront y amener leur équipement. Les parents des enfants inscrits qui sont disponibles sont Invités à se joindre à l'entraîneur pour fournir de l'aide lors des pratiques.

** Journaliste: 18 janvier, 15 février, 15 mars, 19 avril, 17 mai et 31 mai.

*** Basket : 24 janvier, 31 janvier- 7, 14, 21, 28 février- 15, 22, 29 mars – 5, 11,18 et 25 avril